

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE290

présenté par

M. Rolland, M. Abad, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Descoeur, M. Grelier, M. Huyghe,  
M. Leclerc, Mme Louwagie, M. Masson, M. Nury, M. Saddier, M. Sermier et Mme Trastour-Isnart

-----

### ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ou issus de productions locales »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En plus des produits environnementalement soutenables, il convient également d'encourager les personnes morales de droit public à inclure dans les repas servis dans leurs restaurants collectifs une part plus importante de produits locaux. C'est une mesure qui répond à une triple logique : environnementale, économique et sociale.